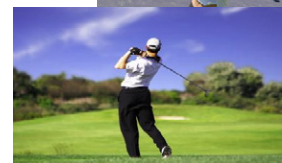




SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SAINT-ÉTIENNE

SUAPS SAINT-ÉTIENNE Service des Sports 2022/2023



Le **SUAPS** est une structure universitaire responsable de l'organisation, de l'**enseignement** et de la **pratique** des **activités physiques et sportives** pour les étudiants au sein de l'UdL UJM.

La pratique et l'inscription au Service des Sports comprend une assurance qui couvre les étudiants dans toutes les activités sportives pratiquées.

Je veux faire du sport

Il est possible de passer de la formule 1 à la formule 2.

Cumul autorisé des formules 1 ou 2 avec les formules 3 et 4.

Formule 1 (FQ)

1 sport / 1 créneau

en pratique régulière évaluée

Formation Qualifiante (FQ)

Formule 2 (FB)

1 sport / 1 créneau

en pratique régulière sans évaluation

Formation Bonifiante (FB)

Formule 3 (FP)

Multisports

en pratique personnelle libre

Formation Personnelle (FP)

Formule 4 (FP)

Stages, activités de plein air et sorties organisées

IP Web :

Lien communiqué par mail par le SUAPS

IP Web :

Lien communiqué par mail par le SUAPS

INSCRIPTION ?

Pas d'inscription administrative
Se rendre sur le lieu de pratique
(carte d'étudiant validée obligatoire)

Inscription auprès du SUAPS

QUAND ?

1er semestre : du 29/08 au 10/09
2è semestre : du 12/12 au 11/01
(dans la limite des places disponibles)

1er semestre : du 29/08 au 10/09
2è semestre : du 12/12 au 11/01
(dans la limite des places disponibles)

Toute l'année
(dans la limite des places disponibles)

Au cours de l'année universitaire
(dans la limite des places disponibles)

QUELLES ACTIVITÉS ?

17 sports proposés
Liste disponible sur IP Web et sur
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
(dans la limite des places disponibles)

25 sports proposés
Liste disponible sur IP Web et sur
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
(dans la limite des places disponibles)

47 sports proposés
Liste disponible sur
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
au bureau du SUAPS
(dans la limite des places disponibles)

Liste disponible sur
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>
au bureau du SUAPS
(dans la limite des places disponibles)

BONIFICATION

Bonification possible sous condition d'assuidité sur l'enseignement choisi

Bonification possible sous condition d'assuidité sur l'enseignement choisi

Pas de valorisation dans le cursus

Pas de valorisation dans le cursus

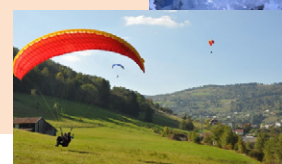
Notes de 0.25 à 0.40
sur la moyenne du semestre

Notes de 0.10 à 0.25
sur la moyenne du semestre

La pratique des activités encadrée par un enseignant s'étend de l'initiation au perfectionnement.

La participation aux enseignements implique l'acceptation du règlement intérieur

<http://suaps.univ-st-etienne.fr> - SUAPS Saint Etienne UJM - suaps_saint_etienne



SUAPS de Saint-Étienne

Le Service des Sports est ouvert

le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h45, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h45 et de vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h45

Maison de l'université - 10, rue Tréfilerie CS 82301 - 42023 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

Tél. 04 77 42 17 96 - <http://suaps.univ-st-etienne.fr>

SUAPS Saint Etienne UJM - suaps_saint_etienne